

Preuve de dépôt

Vous venez de déposer un dossier de demande de déclaration ICPE concernant le projet Sillery 2 sur la commune principale de l'AIOT rue Robert Delloye 51500 SILLERY.

La référence de votre dossier est A-3-N6709MBFB et concerne une demande de type "une déclaration initiale"

Ce numéro et ce code postal vous seront nécessaires pour déposer les éventuels compléments et pièces de procédure que sollicitera l'administration.

Votre dossier a été transmis le 09/11/2023 à 11h35 au(x) service(s) concerné(s) par votre démarche.

1 - Type de déclaration

Identification et orientation de la demande

Votre demande concerne : **une déclaration initiale**

Numéro d'AIOT : **Je ne connais pas mon numéro d'AIOT**

Service instructeur : **La D(R)EAL ou la DRIEAT**

Conditions d'engagement du déclarant

- Je m'engage à ce que les fichiers déposés comprennent les informations réglementaires requises, dont les références sont rappelées pour chaque dépôt de fichier tout au long de la téléprocédure.
- Je m'engage à prendre connaissance et à respecter les prescriptions générales ministérielles applicables à chaque rubrique de la nomenclature des installations classées, consultables sur le site <https://aida.ineris.fr/>
- Je prends note que tous les plans réglementaires sont déposés en fin de la téléprocédure.
- En initiant le dépôt de mon dossier via la téléprocédure, je m'engage à déposer les compléments ainsi que les pièces de procédures (attestation de mise en sécurité, ...) sur Service-public.fr

2 - Déclarant

Déclarant

Pétitionnaire ou mandataire : **Mandataire**

N° SIRET **79846509200020**

Organisme : **GELLOT-VIOT CONSEIL**

Fonction : **GERANT**

Personne morale

N° SIRET **31284205700019**

Raison sociale **CATTIER**

Forme juridique **SAS, société par actions simplifiée**

Le nom de la personne, physique ou morale, qui exerce une activité soumise à la réglementation relative aux ICPE est une information regardée comme nécessaire à l'information du public, publié sans anonymisation en application des dispositions du 3° de l'article D312-1-3 du code des relations entre le public et l'administration.

Toutefois, si sa publication fait craindre des représailles ou est susceptible de porter atteinte à la sécurité publique ou à la sécurité des personnes, l'exploitant personne physique peut demander que la donnée ne soit pas mise en ligne au titre de l'application du d) de l'article L311-5 du code des relations entre le public et l'administration.

Adresse en France

12 RUE CHIGNY-LES-ROSES

51500 CHIGNY LES ROSES

Signataire

Qualité : **PRESIDENT**

Référent

Fonction : **Président**

3 - Description de l'installation

Nom de l'installation : **Sillery 2**

Description des activités :

La Maison CATTIER a pour projet la construction d'un site de production sur la commune de

Sillery. Ce site sera affecté à la vinification (non systématique sur le site), vieillissement, tirage, dégorgement, habillage et expédition. Le terrain est référencé au cadastre sur la section ZH pour une surface de 38 185 m². La parcelle est en zone 1AUXb du PLU. L'effectif du site sera d'environ 30 personnes, le site fonctionnera de 8h à 18h en semaine. Les capacités de production du site seront de 2 000 000 de bouteilles soit 15 000 hL. La cuverie a une capacité de 1 330 hL (15 cuves), la plus grosse cuve ayant une capacité de 180 hL. Le chai aura une capacité de stockage de 80 futs de 228 litres. Les capacités de stockage de vin en caves seront de 4 000 000 de bouteilles, le stockage produits finis (PF) sera de 175 palettes et de stockage des matières sèches (MS) pour l'habillage sera de 192 palettes. Une zone de stockage sera dédiée au stockage des caisses files et des bouteilles vides en attente de tirage. Le bâtiment est organisé sur deux niveaux, le sous-sol accueillant la cuverie, le chai, les caves, zone de transfert et remuage et le RDC accueillant la réception, le tirage, le dégorgement, l'habillage et les stockages. Le bâtiment a une surface de 9 968 m² et hauteur variant de 7,55 m à 12 m fonction de la pente du terrain. La cuverie sera accessible depuis la rue, ce niveau correspondra également au niveau cave, accessible par une cour anglaise depuis la façade ouest. Le niveau RDC sera accessible par une rampe d'accès et cour logistique située à un niveau + 4 m par rapport à la cuverie. Les dispositions constructives sont murs extérieurs béton et bardage pour zone quais, charpente béton sauf zone stockage MS et PF charpente bois et zone tirage-stockage caisses files charpente métallique. Toiture bac acier avec étanchéité et toiture terrasse béton végétalisée sur stockage et locaux sociaux. Panneaux photovoltaïques sur zone de stockage. Les stockages de PF et MS seront réalisés dans une zone dédiée REI 120. La quantité présente sera inférieure à 500 tonnes et le volume du local sera inférieur à 5 000 m³. Le bâtiment dispose d'un étage avec bureaux, salles de réunion, sanitaires et locaux techniques. Le site disposera de quelques postes de charge, la puissance est inférieure à 50 kW. Ils seront installés dans une zone dédiée à proximité des zones d'utilisation. La production de froid sera assurée par un groupe froid : 62 kg de R1234ZE.

Sur le site de l'installation, vous exploitez déjà au moins :

Une installation classée relevant du régime d'autorisation : **NON**

Une installation classée relevant du régime d'enregistrement : **NON**

Une installation classée relevant du régime de déclaration : **NON**

Déclaration distincte à l'occasion d'une demande d'autorisation environnementale : **NON**

4 - Localisation

Localisation de l'installation

rue Robert Delloye

51500 SILLERY

X : 783552

Y : 6899362

Projection : Lambert 93

Le déclarant joint à la déclaration les plans suivants :

- Un plan de situation du cadastre à jour dans un rayon de 100m
- Un plan d'ensemble à jour à l'échelle de 1/200 au minimum, accompagné de légendes et descriptions permettant de se rendre compte des dispositions matérielles de l'installation et indiquant l'affectation, jusqu'à 35 mètres au moins de celle-ci, des constructions et terrains avoisinants ainsi que les points d'eau, canaux, cours d'eau et réseaux enterrés (un plan jusqu'au 1/1000 est admis sous réserve que les éléments précités restent lisibles).

5 - Activité du site

Permis de construire

La mise en oeuvre de l'installation nécessite-t-elle un permis de construire ? **OUI**

Tableau des rubriques des activités

Rubrique	Alinéa	Libellé des rubriques	Quantité totale	Régime	Précisions
2251	2251-B-2	Préparation, conditionnement de vins	Capacité de production 15000 D hL/an		Le site sera classé sous la rubrique 2251 pour un volume de production de 2 000 000 bouteilles/an soit 15 000 hL (vinification possible mais non systématique, tirage, remuage, dégorgement, habillage).
2.1.5.0	2	Rejets d'eaux pluviales	Surface 3.8 ha	D	

6 - Mode d'exploitation

Modes et conditions d'utilisation, d'épuration et d'évacuation des eaux résiduaires, effluents et des émanations de toute nature

Est-il prévu un épandage ? **NON**

Elimination des déchets et résidus de l'exploitation

Précision sur les types de déchets et résidus issus de l'exploitation et la filière de valorisation ou d'élimination :

Les déchets de bureaux seront collectés par le ramassage public. Les déchets de maintenance seront repris par les entreprises en charge de la maintenance. Les déchets seront gérés par les filières spécifiques à l'activité.

La collecte des déchets s'effectuera-t-elle par le service public de gestion des déchets ? **OUI**

Disposition en cas de sinistre

Prise d'eau sur le réseau incendie : **OUI**

Précisions sur les moyens de secours et de protection dont dispose le déclarant :

L'alimentation électrique sera assurée par un transformateur, de type huile avec DGPT2 et bac de rétention. Le bâtiment sera équipé d'une détection anti-intrusion aux accès extérieurs par détecteurs et contact de portes et en périphérie du bâtiment. Certaines installations disposeront d'une détection incendie, ces zones sont : local produits finis et local matières sèches. Le site sera clos sur toute la périphérie (grillage et portail). Le bâtiment dispose d'issues de secours et d'extincteurs répartis au sein des locaux, adaptés au risque, vérifiés annuellement par une société habilitée. Les stockages de matières sèches et produits finis seront équipés de RIA. Le désenfumage sera conforme au code du travail. La défense incendie sera assurée par le réseau public (un poteau incendie à proximité du site). Les installations électriques feront l'objet d'une vérification périodique. Le bâtiment sera semi enterré, il sera accessible par la façade nord depuis la zone réception.

Natura 2000

L'installation est-elle soumise à évaluation des incidences Natura 2000 ? **NON**

Prescriptions applicables

Je confirme avoir pris connaissance des prescriptions générales applicables aux activités objet de la présente déclaration et notamment des éventuelles distances d'éloignement qui s'imposent pour l'implantation de l'installation.

Effectuer une demande de modification de certaines prescriptions applicables à l'installation : **NON**

Clause filet

Cette déclaration initiale DICPE est-elle la première autorisation ou déclaration déposée sur le projet ?

Oui

L'installation ne peut ni être mise en service, ni exploitée dans les 15 jours suivant la délivrance de la preuve de dépôt de la déclaration initiale (R. 512-48 alinea 2 du code de l'environnement)